



Station type : BIOFRANCE® 12 EH

Agrément National n° 2012-020-ext02-mod01

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® 12 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 1800 litres d'eau usée par jour (soit 12 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2 (attestation ci-jointe) ;

Procédé testé selon conditions sollicitantes suivant protocole VEOLIA (*) ;

Procédé testé en conditions hivernales sévères ;

Procédé testé sous fortes variations de charges saisonnières (*).

(*) Résultats disponibles sur <http://www.epur-biofrance.fr/fr/retour-experiences.htm>

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C35/45 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1 – classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre fût de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Couvercles de fermeture piétonnier en béton fournis, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.

	<u>Cuve 1 : cuve de pré-décantation</u>	<u>Cuve 2 : cuve de traitement biologique et de post-décantation</u> ⁽¹⁾
Volume nominal (m ³)	6 m ³	6 m ³
Dimensions extérieures (cm)	Diamètre 225,5 cm	Diamètre 225,5 cm
Hauteur hors tout (cm)	214 cm	214 cm
Hauteur entrée (cm) *	186 cm	179 cm
Hauteur sortie (cm) *	179 cm	179 cm
Diamètre raccords IN / OUT (mm)	125 mm	125 mm
Ouverture de visite (cm)	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve (kg)	3350 kg	4100 kg
Nombre d'anneaux de levage	3 anneaux	3 anneaux
Remarques	Tuyauterie de sortie plongeante sous le niveau d'eau anti transfert de surnageants et anti-refoulement.	<ul style="list-style-type: none"> – Coude de sortie anti transfert de surnageants avec dispositif de dépressurisation. – Post-décanteur équipé d'un cône de décantation.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau

(1) Cloisons en béton fibré monolithe faisant corps avec la cuve.



Station type : BIOFRANCE® 12 EH

Agrément National n° 2012-020-ext02-mod01

Réacteur biologique

Lit fixe PEHD 100 m²/m³ conforme à la norme NBN EN 12255-7 de forme tubulaire verticale avec ouverture intérieure sans ailettes de 50 mm en mélange avec du lit fixe 200 m²/m³.

Lit tubulaire vertical ordonné, ajouré en losanges sur pointes, totalement immergé, les espaces tubulaires étant libres de tout encombrement afin d'éviter tout risque de colmatage. La surface en PEHD inaltérable est traitée pour assurer une rugosité d'accrochage de la biomasse.

Aérateurs tubulaires à membrane EPDM micro-perforée placés sur un dispositif d'extraction en acier inox permettant un remplacement éventuel à l'identique, aisé, sans nécessiter de vidange et sans dépose de l'ensemble du réacteur biologique.

Surpresseur

Type de surpresseur : surpresseur électromécanique à membranes

Modèle : HP200 ou similaire

Puissance installée : 210 W

Ampérage nominal : 1,4 A

Niveau sonore : 46 dB

Dimensions : H = 22 cm; L = 26 cm; l = 20 cm

Régulation : fonctionnement permanent, 24h/24

Protection électrique et alarme : alarme sonore et/ou visuelle et arrêt automatique du surpresseur en cas de défaut électrique

Tuyau d'alimentation en air du réacteur biologique

Tuyau flexible annelé type AZUR ø 20 mm

Longueur standard : 20 m, allonge possible jusqu'à maximum 40 m de tuyauterie.

Recirculation des boues

Dispositif : Canne air lift permettant la reprise des boues sédimentées du post-décanteur vers le décanteur primaire. Canne composée d'un tube PVC PN 16 - 32 mm alimentée en air par tube CRISTAL 10 mm pré connecté.

Régulation : Module Airlift pré-réglé d'usine

Prescriptions de pose

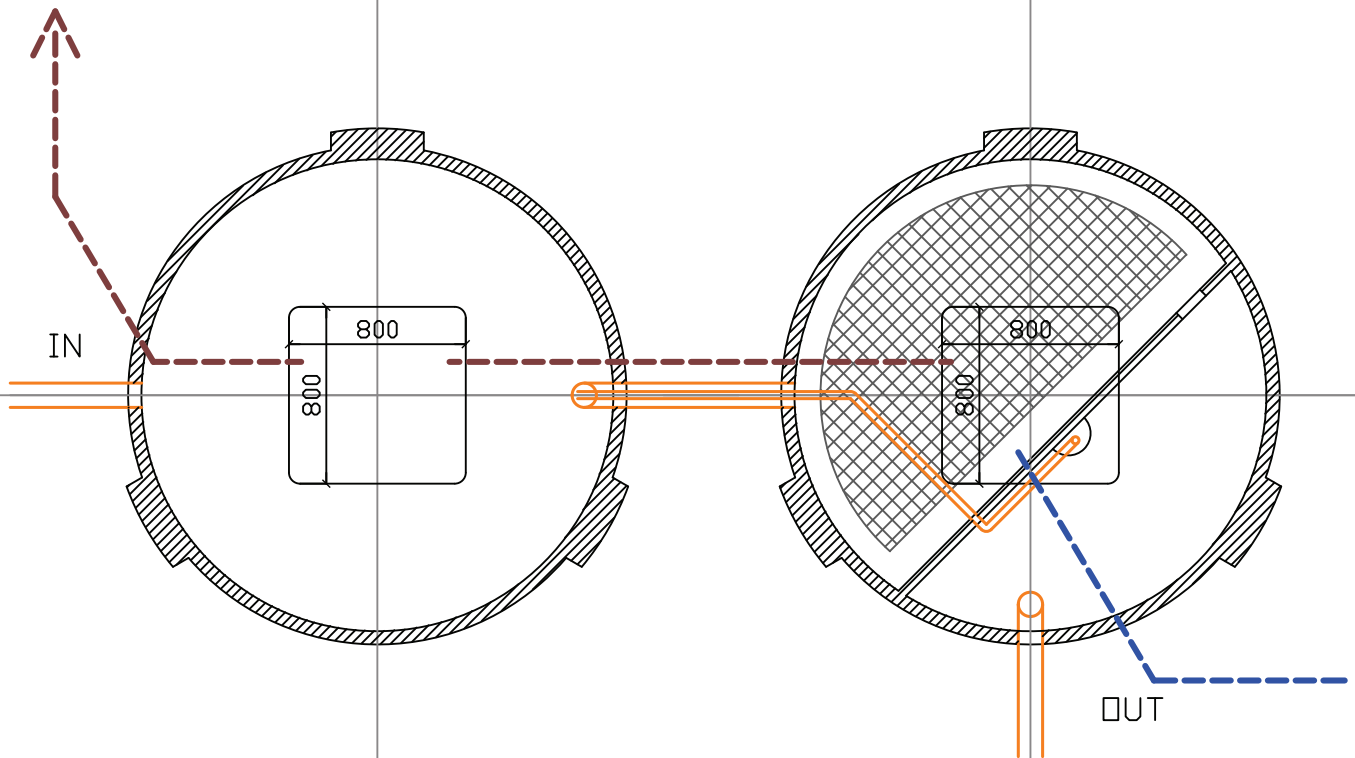
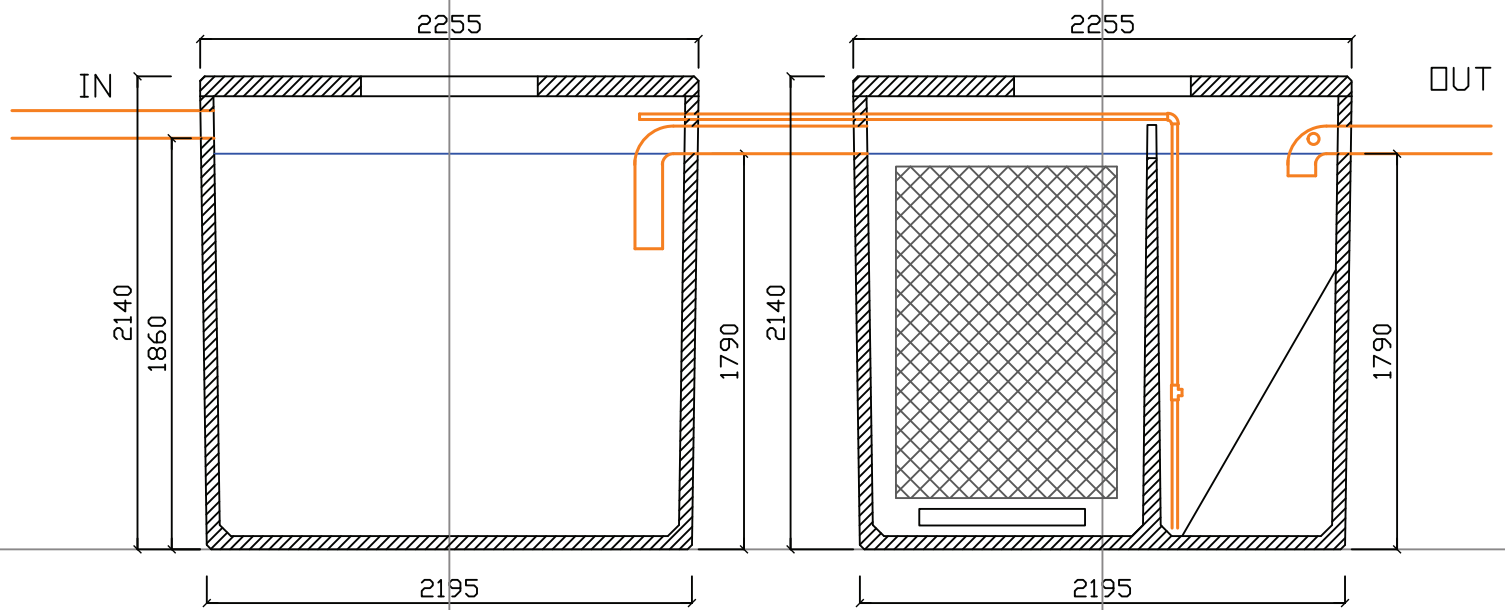
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre
 Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
 Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour le raccordement hydraulique gravitaire de l'installation

Tuyaux PVC rigide diamètre 32 mm intérieur pour la prolongation de la canne Airlift du post-décanteur vers le pré-décanteur

Ventilation haute (non fournie) de la station à réaliser selon prescriptions

Gaine souple (non fournie) munies de tire-fil pour le passage des tuyaux d'alimentation en air du réacteur (diam. 20 mm) et de l'Airlift (diam. 14 mm) placée entre le local technique et la rehausse correspondante

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel:+32(0)4 220 52 30
 Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® 12 EH

Agrément national 2012-020-ext02-mod01

Implantation et vue en coupe

Révision :

Edition : 2/07/2014

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite